

8-5

20171060

A 2017 - 048

CJ

REPUBLIQUE FRANCAISE

dossier n° DP 021 210 17 B0013

Commune de Créancey

date de dépôt : 28 août 2017
demandeur : Monsieur kévin ROSTIROLLA
pour : Changement de porte ;
adresse terrain : Rue Saint Léger, à Créancey
(21 320)

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Créancey

Le maire de Créancey,
M. Le Maire,

Vu la déclaration préalable présentée le 28 août 2017 par Monsieur Kévin ROSTIROLLA demeurant 33 Rue Saint Léger - lieu-dit LA BAUME, Créancey (21 320);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour changement de porte ;
- sur un terrain situé RUE Saint Léger, à Créancey (21 320) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

A Créancey, Le 07 Septembre 2017

Le maire

Jocelyn CHAPOTOT

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.